

DEMANDE D'INSCRIPTION



EN Option facultative CAV (Cinéma Audio-Visuel) 2NDE GT

A transmettre avant le vendredi 26 juin 2020 au lycée LAMA-PREVOT
de préférence par mail ce.9730423x@ac-guyane.fr

**Lycée Polyvalent
E. LAMA – S. PREVOT**

BP 20422-
97329 CAYENNE CEDEX

Téléphone :
05 94 29 35 25

Courriel :
ce.9730423x@ac-guyane.fr

Affaire suivie par :

C. ELISABETH

Assistante de Direction

accompagnée des photocopies des bulletins scolaires de
3^{ème}
et d'une lettre de motivation

Etablissement scolaire actuel :

Classe :

NOM – PRENOM de l'élève :

Date de naissance :

G

F

L'option CAV est facultative et n'est pas à priori un motif de dérogation, les élèves sont affectés sur leur lycée de secteur.

L'admission en CAV se fera lors de l'inscription en fonction des possibilités offertes par l'établissement.

Si cette option facultative n'existe pas dans leur lycée de secteur, les familles ont le droit de demander un autre établissement dans le cadre d'une demande d'assouplissement de la carte scolaire : les élèves n'y seront affectés qu'en fonction des places vacantes.

Date et signature

Date et signature

Responsable légal de l'élève

de l'élève

**Lycée Polyvalent
Lama-Prévo** 
Académie Guyane



**Lycée Polyvalent
E. LAMA – S. PREVOT**

BP 20422-
97329 CAYENNE CEDEX

Téléphone :
05 94 29 35 25

Courriel :
ce.9730423x@ac-guyane.fr

Affaire suivie par :

C. ELISABETH

Assistante de Direction